Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 17h30 sauf le mardi, jour de fermeture.
Tél. 04 75 03 84 07

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : Tél. 04 75 23 04 81
lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Piles usagées et cartouches d'encre d'imprimantes à déposer dans des containers adaptés en mairie.

ENCOMBRANTS
Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie, un ramassage sera effectué par les employés communaux.

SIRCTOM
Pensez à ramener votre ancienne carte de déchetterie et à récupérer la nouvelle en mairie aux heures d'ouvertrue du secrétariat.

PERMANENCE SOCIALE
Il est rappelé que la commission sociale tient une permanence en mairie tous les samedis de 9 h 30 à 11 h pour essayer de résoudre avec vous tous vos problèmes, même purement administratifs.
N'hésitez donc pas à venir aux heures de permanence, même sans rendez-vous.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1er étage
C.P.A.M. : les jeudis de 9h à 10h30
ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON
Uniquement sur rdv au 04 75 07 07 10
C.A.F. : les mardis de 9h à 10h30 sans rendez-vous
R.S.A. : sans RDV, le mardi et le vendredi de 9h à 11h : test éligibilité - Sur RDV avec une intructrice en RSA : les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

LES PERMANENCES AU CENTRE RENÉ CASSIN :
Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Relais Assistantes Maternelles :
Le 4ème lundi du mois de 8h30 à 11h, salle N° 1
et sur rendez-vous au 04 75 23 21 28

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES
POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable
SAMU : 15
GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44

CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00
CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00
CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07
CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00
CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46
CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11

Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80
Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86
Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68
MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15

CABINET INFIRMIERS de SARRAS :
04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22

CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22

PHARMACIE SAUZET : 04 75 23 00 70
PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53

CABINET de masso-kinésithérapie :
J.DEGACHE : 04 75 23 13 08

DENTISTE : LUCIEN-GAY Lidwine : 04 75 23 18 57
DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82

AMBULANCES :
Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08
TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23

LOISIRS :
Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33
Centre aquatique «Bleu Rive» : 04 75 23 18 99
Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

COORDONNEES PRESSE
DAUPHINÉ LIBÉRÉ - M Serge GACHE
1 Place Maxime Chantier - 07340 ANDANCE
06.81.84.39.89 - serge.gachecoulaud@laposte.net

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - M Jean Claude REYNAUD
2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS
04.75.23.09.46 - jean-claude-f.reynaud@laposte.net

LE REVEIL - M Louis BARGE
Avenue du Vivarais n°15 - 07370 SARRAS - 04.75.23.16.81

ÉTAT CIVIL JANVIER, FEVRIER ET MARS

NAISSANCES :
CHANTRIAUX Raphaël : 1er décembre 2009 (oubli bulletin n°36)
NORMAND Yanis : 1er février 2010
CONSTANT Lucie : 12 février 2010
LAINE Nina : 17 février 2010
CABROL Maël : 28 mars 2010

DÉCÈS :
DESCHAMPS Michel décédé le : 14/01/2010
BOMBRUN Madeleine vve FERRIER décédée le : 26/03/2010

Retenez vos dates		
Dimanche 11 avril	Karaté Shotokaï - Stages adultes	Dojo + gymnase
Vendredi 16 avril	La Boule Sportive - concours sociétaires	Boulodrome
Dimanche 25 avril	Sarras Randonnées - 16ème marche de la Syrah	Salle des Fêtes
Dimanche 25 avril	AC-AFN- Souvenir des Déportés	Salle des fêtes
Samedi 8 mai	AC-AFN - Commémorations	Salle des fêtes
Mardi 11 mai	Assemblée générale Rhoda Coop	Complexe Sportif
Samedi 15 mai	AL Cyclo SO - 30° rallye de la Syrah	Stade -Bungalow
Ven 28 - dim 30 mai	Loisirs & Culture - 11° Journées africaines	Complexe Sportif + dojo
Dimanche 6 juin	Sarras St Vallier Cyclisme - 40° GP de Sarras	Centre René Cassin salle n°3
Samedi 12 juin	APEL - Fête école privée	Complexe Sportif
Dimanche 13 juin	Karaté Shotokaï - Stages + grades enfants	Complexe Sportif + dojo
Mercredi 16 juin	Comité des fêtes - L'Ardéchoise	Place du 6e Spahis
Samedi 19 juin	Comité des fêtes - Fête de la musique	Place de la fontaine (gymnase si pluie)
Dimanche 20 juin	AL Cyclo SO - repas champêtre	Rivière d'Ay ou bungalow stade si pluie
Mardi 22 juin	AC/ANN - 70e Anniversaire combats 1940	Village
Vendredi 25 juin	La piste Si Do Ré - spectacle fin d'année	Salle des fêtes
Samedi 26 juin	AL & APE - Fête écoles publiques	Ecole + complexe + Boulodrome
Dimanche 4 juillet	ESSSV - Fête champêtre	Rivière d'Ay ou gymnase si pluie
Dimanche 11 juillet	Conscrits - Concours de pétanque	Rivière d'Ay
Mardi 13 juillet	Comité des fêtes - Feu artifice + bal populaire	Stade
Mercredi 14 juillet	Sapeurs Pompiers - Journée champêtre	Caserne

AVRIL 2010 - N° 37

Sarras
Du Rhône aux coteaux
Ardèche

LE MOT DU MAIRE

Finances : Où en sommes–nous ?
Le 24 mars dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2009 et le budget primitif 2010.
Les recettes totales de fonctionnement se sont élevées en 2009 à 1.279.158 euros et les dépenses à 1.094.243 euros, soit un solde positif de 184.915 euros.
Quant aux recettes d'investissement, leur montant 2009 a été de 768.123 euros et les dépenses de 531.686 euros, soit de nouveau un solde positif de 236.436 euros.
Tout cela, ajouté aux subventions sollicitées, devrait nous permettre de réaliser les importants investissements prévus en 2010 sans recourir à l'emprunt, ce qui était notre objectif.
Parmi les principaux investissements, on peut citer :
- **l'aménagement paysager, comprenant notamment la reprise totale des abords de l'école publique et du complexe sportif,**
- **la création d'une 5ème classe à l'école élémentaire,**
- **des travaux divers de voirie communale,**
- **l'éclairage de la rue des Moulinettes (le long de la voie SNCF) et l'enfouissement des réseaux de ce secteur,**
- **et la réfection totale de la traversée de Silon qui représente des travaux lourds qui devraient commencer en septembre 2010 pour se terminer début 2011.**

Autre bonne nouvelle : il n'est pas prévu d'augmenter le taux d'imposition des impôts communaux, que ce soit pour la taxe foncière ou pour la taxe d'habitation. Ces taux resteront donc inchangés.
Il ne me reste plus, en cette période de printemps et de renouveau de la nature, qu'à vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin d'informations...

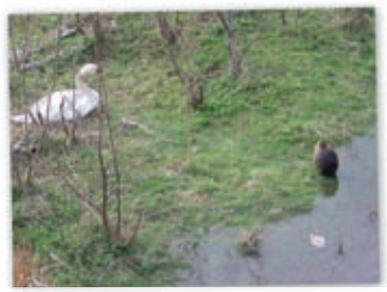

SARRAS INFORMATIONS est rédigé par la commission communication de la municipalité - Directeur de la publication : Jacques ALLOUA - Rédacteur en chef : Alain ROELAND - Dépôt légal 3er trimestre 2009 - Impression : IDC 04 75 03 04 91

A.C. / A.F.N.

Deux évènements majeurs depuis le 1er janvier chez les A.C. et A.F.N.

Vendredi 15 janvier : soirée des rois *à la salle des fêtes. Record d'affluence avec 87 participants. Avant de déguster la galette, tous les présents ont apprécié le casse-croûte préparé par Simone et Gérard Guerry. Soirée sympathique et conviviale au cours de laquelle G. Duranton a présenté un diaporama de cartes postales anciennes avec des commentaires de G. Duranton et A. Duclaut.*

Dimanche 14 mars : Thé dansant *qui attire depuis de nombreuses années les amateurs de danse de la région qui ont toujours autant de plaisir à se retrouver à la salle polyvalente de la rivière d'Ay.*

Un grand merci à tous les A.F.N. et à leurs épouses qui n'ont pas plaint leur peine pour la bonne réussite de cette manifestation.

Assemblée générale de l'UNRPA

«AMIS DES 3 COTEAUX» du 25 février 2010

L'UNRPA a tenu son assemblée générale en présence de 105 de ses membres. Après un discours de bienvenue du Président qui a demandé une minute de silence pour les membres disparus en 2009, la Secrétaire a donné le compte rendu des activités et parlé des manifestations à venir. Le Trésorier a présenté le bilan financier 2009 qui laisse apparaître un léger bénéfice. Une modification des statuts a été approuvée concernant le nom de la section qui s'appellera désormais «Amis des 3 coteaux». Mme FOREL, maire adjoint a parlé de la future structure pour les personnes âgées encore à l'état de projet.

Un projet de voyage au Périgord a été évoqué, mais s'il n'y a pas assez de candidats, une autre destination sera recherchée.

En 2010 sera fêté le 50ème anniversaire de la section de Sarras par un gala avec repas dansant le 9 Octobre 2010 au Complexe Sportif.

Manifestations et activités 2010

- Randonnées pédestres le jeudi à 14 h - rendez-vous place des Vignes
- Gymnastique douce et posturale le mardi de 10 h 15 à 11 h 15 au Complexe Sportif
- Aquagym le lundi de 9 h 45 à 10 h 30 - Centre Aquatique de St-Vallier
- Jeux de belote le mardi et le vendredi à 14 h au local Centre Cassin
- Jeux de scrabble le vendredi à 14 h au local Centre Cassin
- Pétanque le jeudi à 14 h au boulodrome couvert près du Complexe Sportif
- Travaux manuels le mercredi à 14 h au local Centre Cassin
- Repas champêtre le 19 Août 2010 à coté du Complexe
- Loto le 28 Novembre 2010 à la salle des Fêtes
- Repas de Noël le 9 décembre 2010 à la Salle des Fêtes.

Toutes les personnes intéressées par ces activités seront les bienvenues.

Chœurs Croq'Notes

Après avoir donné un important concert avec la chanteuse Michèle Bernard le 21 novembre 2009 à l'Espace des Collines de Saint-Donat, l'ensemble des 2 chœurs (adultes, juniors) prépare activement leurs prochains concerts annuels sous la houlette de leur dynamique chef de choeur Isabelle Levasseur.

Vous pourrez les écouter le samedi 29 mai à l'Espace Pierre Mendès-France à Albon et le vendredi 4 juin à la Salle Désiré Valette de Saint-Vallier à 20h30. Dans ce nouveau répertoire vous rencontrerez Sacha Distel, Bourvil, Zazie, Françoise Hardy, Polnareff, Michaël Jackson…

Ils auront le plaisir de participer à la Fête de la Musique à Sarras le samedi 19 juin.

Site internet : www.choeurscroqnotes.org

FNATH

La section de St-Vallier/Sarras a tenu son assemblée générale le samedi 30 janvier 2010 à St-Vallier.

Elle a pour mission d'aider toutes les personnes handicapées ou accidentées du travail ou de la vie en établissant des dossiers pour la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) anciennement COTOREP, soit pour la RQTH ou l'AAH, demande de cartes, stationnement ou autre et la compensation du handicap.

Elle est présente dans les diverses manifestations ou activités des deux communes ainsi qu'elle apporte également son soutien à l'ALDEVA d'Andancette lors de ces manifestations à Paris où à Privas récemment contre la suppression des juges d'instruction. Elle participe au pique-nique régional, de même qu'au repas dansant romanais.

Le 10 avril ils ont été présents au Congrès Départemental du Groupement Drôme-Ardèche de Charmes sur Rhône.

Les permanences mensuelles sont toujours les premiers samedis du mois de 10 h à 11 h 30 à la Maison des Associations de St-Vallier et les juridiques ont lieu 5 fois par an, pour 2010 il en reste trois, les lundis 3 mai, 6 septembre et le 24 octobre de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.

*Voici les membres du bureau de notre section : le président est **M. Joseph Bruyère,** la vice-présidente **Mme Jeannine Perrin Chenevier,** la secrétaire **Mme Denise Ployon,** la trésorière Mme **Bernadette Perrier,** la trésorière adjointe **Mme Sylvie Buffat** et sept adhérents font partis du conseil d'administration.*

Mme Victory Michelle suppléante de M. Olivier Dussopt et M. Jacques Alloua président de la CC2R et maire de Sarras, nous ont honorés de leur présence et nous apportent leur soutien. Ils ont clôturé cette assemblée générale par la remise de médailles, à quatre adhérents qui ont cotisé depuis de nombreuses années.

Sarras s'engage dans un nouveau contrat de rivières

Sarras, comme l'ensemble des communes du bassin de l'Ay et de l'Ozon va s'engager en 2010 dans le lancement d'un nouveau contrat de rivières Ay-Ozon.

Ce contrat est un partenariat technique et financier auquel s'engagent 15 communes autour d'un objectif commun : améliorer la qualité de la vie aquatique des cours d'eau des bassins versants Ay-Ozon.

Plusieurs bureaux d'études sont intervenus au cours des deux dernières années, en collaboration étroite avec le syndicat Intercommunal à vocation unique de l'Ay-Ozon (Sivu de l'Ay-Ozon), porteur et animateur du contrat de rivières.

Ces études ont permis de définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et des financeurs, les enjeux et objectifs du territoire.

«Avant la pluie...»

5 grands objectifs stratégiques ont été adoptés :

1/ amélioration de la qualité de l'eau des bassins Ay-Ozon, *étroitement liée à la création et/ou la rénovation de certaines stations d'épuration ainsi que des réseaux associés. Les élus des bassins Ay-Ozon, déjà fortement mobilisés sur cette thématique lors du 1er contrat de rivière d'Ay, ne ménagent pas leurs efforts. De nombreuses actions de création et de réhabilitation de stations d'épuration et de réseaux sont prévues pour les prochaines années (Ardoix, Arras sur Rhône, Eclassan, Lalouvesc, Préaux, St Symphorien de Mahun, Sécheras, Satillieu). Le syndicat Ay-Ozon, porteur également du service public d'Assainissement non collectif, (SPANC), œuvre actuellement sur l'amélioration des assainissements autonomes, par le biais de campagnes de réhabilitation aidées financièrement.*

2/ La gestion quantitative de la ressource en eau *est l'enjeu majeur du contrat de Rivières Ay-Ozon. Un programme d'actions a été établi et se décline en 4 volets : améliorer la connaissance des prélèvements, réduire l'impact des prélèvements, suivre l'évolution des débits des cours d'eau et des prélèvements, mettre en place une cellule de concertation locale sur la gestion quantitative.*

3/ La restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques *regroupent un grand nombre d'actions divisées en 5 axes : améliorer la gestion piscicole et astacicole ; gérer les problèmes d'érosion et sécuriser les secteurs à enjeux ; restaurer le fonctionnement écologique naturel des cours d'eau ; préserver le corridor fluvial (entretien des berges et de la ripisylve) ; favoriser les milieux aquatiques aux niveaux paysager et touristique.*

4/ sur les bassins Ay-Ozon, les risques naturels liés à l'eau *sont essentiellement dus aux risques d'inondation. Des actions sur les communes de Satillieu, Sarras, Arras sur Rhône seront réalisées afin de limiter la vulnérabilité de certaines habitations face aux crues.*

«...et après.»

5/ La gestion globale et concertée des milieux aquatiques *et un élément clef de la réussite du contrat de rivières. Cette gestion globale passe par la mise en œuvre de partenariats de projets entre les différentes collectivités du territoire, par la communication et la sensibilisation du grand public (animations scolaires, exposition, bulletin d'informations...) et par le suivi technique et financier du contrat.*

Le dossier définitif de candidature pour un contrat de rivières Ay-Ozon sera présenté puis validé par l'ensemble des partenaires et des financeurs courant 2010. Le programme d'action s'échelonnera entre 2010-2015.

Saluons donc la signature de ce contrat, qui contribuera à renforcer l'attractivité de notre belle rivière.

Urbanisme : ça bouge...

Cela était devenu une réalité : il n'y a presque plus de terrains constructibles sur la Commune.

La révision du plan d'Occupation des Sols (POS) n'étant plus juridiquement possible, la commission urbanisme a donc repris la démarche entreprise il y a plusieurs années déjà de transformation du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec l'aide du bureau d'études Latuillerie, de Grenoble.

Elle a terminé le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), qui détermine les idées directrices et les schémas d'orientation et d'aménagement du futur PLU.

Réunion publique du 30 mars

Le PADD a fait l'objet d'un débat au Conseil le 22 février dernier et a été présenté en réunion publique le 30 mars.

Suite à ces démarches, la chambre d'Agriculture et la Direction Départementale du Territoire-DDT (Ex DDE et DDA) vont être consultées, de même que d'autres organismes.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie, ou des permanences sont tenues.

Une enquête publique aura lieu ensuite (pas avant septembre), où chacun pourra faire part de ses remarques ou observations.

Après l'avis du commissaire enquêteur, le PLU sera considéré comme approuvé et transmis au Préfet pour être rendu exécutoire.

Il s'agit donc d'une démarche longue et lourde, qui fera peut être des mécontents (l'urbanisme est un sujet sensible et concilier tous les intérêts n'est pas toujours facile...), mais qui, répétons-le, était rendue nécessaire pour continuer de faire avancer notre village.

Et si on fleurissait ?

Dans le but de rendre le cadre de vie plus agréable, la commission environnement, avec l'appui du cabinet Vivace, paysagiste à Annonay, a entrepris plusieurs travaux d'aménagement paysager et de fleurissement. On peut citer l'embellissement des abords du complexe sportif qui sera réalisé avec les travaux d'aménagement, mais également les plantations faites ou à faire sur le giratoire et derrière les barrières de protection.

Ces plantations sont effectuées par les agents communaux. Thierry LANDON a d'ailleurs suivi un stage de formation pour cela.

Plusieurs actions ponctuelles ont été effectuées dans le village, qui seront plus voyantes, dans quelques temps, lorsque les plantations auront poussé et fleuri : au fond du parking de la place du Peycher, à l'angle de la rue centrale Nord et de la rue de la croix de pierre, à côté du porche de la place de la Fontaine, «micro jardin» place de la Fontaine...

D'autres actions sont programmées (terrasse de la mairie, ponts, etc...)

Bien entendu, nous sommes preneurs de suggestions...

Tous ces efforts seraient décuplés facilement si chacun de nous se sensibilisait et participait à ce mouvement : une fleur sur la fenêtre, une plantation ailleurs... Ce n'est pas difficile et le cadre de vie serait tellement plus agréable... La commission étudie d'ailleurs l'idée de lancer l'année prochaine un concours des maisons fleuries.

Alors, dites-le avec des fleurs !!!

Ça bouge aux écoles...

Les travaux d'aménagement des abords de l'école publique et du complexe sportif ont commencé courant janvier.

Ils se déroulent pour l'instant normalement et dans de bonnes conditions. Certes, ils occasionnent un gêne, mais comment faire autrement ?

Soyez assurés cependant que tout est fait pour que cette gêne soit le moins importante possible et que les lieux, une fois aménagés et embellis, puissent bientôt être rendus à la disposition des utilisateurs.

Un autre chantier important est prévu, mais cette fois-ci à l'interieur de l'école : la construction d'une 5ème classe en élémentaire. Elle doit être aménagée sous le préau actuel, côté RD 86, avec construction d'un nouveau préau dans la cour.

Ce chantier devrait commencer le 12 avril, afin que les premiers travaux qui sont les plus bruyants (notamment la démolition de la dalle du préau) soient effectués pendant les vacances.

Il est prévu s'achever courant juillet, afin que tout soit prêt pour la rentrée de septembre.

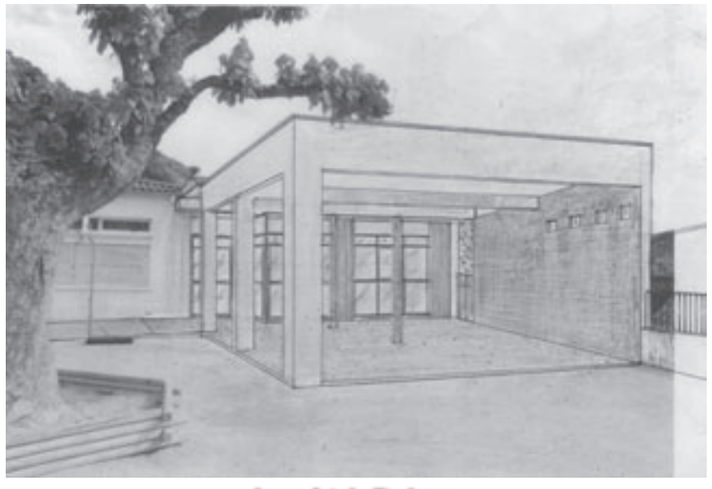

Le projet de 5e classe.

Résumé du conseil municipal du 22/02/2010

• Vente de terrain :

Acceptation de vendre aux propriétaires riverains une bande de terrain sans intérêt pour la commune dans le groupe d'habitations «les Bouleaux».

• Aide au déneigement :

La commune ayant eu des frais importants pour le déneigement, il sera demandé une aide au Conseil Général.

• plan local d'urbanisme (PLU) :

Dans le cadre du passage du POS en PLU, le conseil a débattu du Plan d'Aménagement et de développement Durable (PADD), qui fixe les règles générales et schémas d'orientation de ce futur plan d'urbanisme.

• 5ème classe à l'école élémentaire :

Le conseil décide de retenir des offres de Qualiconsult de Bourg les Valence (contrôle technique) et de Elyfec de Villefontaine (coordination de sécurité).

Résumé du conseil municipal du 24/03/2010

• Budget communal :

Adoption des comptes administratifs 2009 et des budgets primitifs 2010, tant pour le budget principal que pour le budget annexe d'assainissement (voir édito).

• 5ème classe élémentaire : *suite à l'appel d'offres, le conseil a retenu les entreprises choisies par la commission, pour un montant global de 120.924 euros TTC, hors maitrise d'œuvre et études.*

• Elagage des arbres : *suite à l'élagage des platanes de l'Avenue du Vivarais en direction de Saint-Vallier, effectué par le Conseil Général, le Conseil décide d'élaguer ceux situés au quartier des Iles, le long de la route menant à l'ancien pont. Il retient pour cela la proposition de l'entreprise Duclos de Vion.*

Nota : *il n'a été résumé ci-dessus que les principales décisions prises par le conseil municipal. L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux peut être consultée dans le hall de la mairie.*

Athlé' Santé Sarras

Samedi 30 janvier à 9 heures pour les plus matinaux, à 10 h 30 pour les autres aux abords du complexe sportif de sarras, initiation à la marche nordique et accompagnement running.

Cet événement totalement gratuit, avait pour but de faire connaitre l'association «Athlé santé sarras».

Sous la houlette de Sébastien CORNETTE, coach athlé santé, de nombreux exercices de gainage, de position de pieds, d'exercices ludiques ayant pour but d'améliorer la foulée ont été réalisés par les membres de l'association mais aussi par 8 «nouvelles «personnes qui ont pu apprécier l'ambiance sympathique et conviviale du groupe et le professionnalisme du coach.

Dans les jours prochains «athlé santé sarras» devrait compter quelques nouveaux membres qui s'ajouteront à la trentaine de licenciés enregistrée depuis septembre 2009.

Les beaux jours arrivent, si vous avez envie de prendre soin de votre corps et donc de votre santé venez nous rejoindre : 2 séances d'essai avant l'adhésion en marche nordique, accompagnement running et renforcement musculaire.

Tous les mardis au stade de SARRAS à 17 h 15 pour la marche nordique (prêt de bâtons) et à 18 h 30 pour l'accompagnement running. Les cours de renforcement musculaire ont lieu les vendredis au complexe sportif de SARRAS de 12 h 15 à 13 h 15.

Pour tous renseignements : KAROLE AU 06.74.27.42.98

Sar'arts, Arts plastiques

De nouveaux enfants sont venus rejoindre l'atelier d'arts plastiques Sar'arts depuis qu'il s'est installé à la Maison René Cassin, salle 4 et il est encore possible de s'y inscrire pour le dernier trimestre scolaire.

Nous vous rappelons que cet atelier accueille les enfants de 6 à 16 ans et qu'il est ouvert tous les mercredis de 14 h à 16 h ou de 16 h à 18 h.

Tarif : 30 euros/trimestre.

Créations personnelles ou en groupes libres ou à thèmes, apprentissage du dessin, des couleurs, diverses techniques de mise en peinture... Votre enfant peut trouver son bonheur et révéler ses talents à l'Atelier Sar'arts !

Renseignements : V. Arnaud 06 42 75 90 91

Echos de la Boule Sportive

Tu tires ou tu pointes !

Le tournoi associatif de boules lyonnaises «Challenge René Faure» qui a vu le jour lors de l'inauguration des installations du boulodrome couvert a été reconduit cette année 2010.

Le concours amical et convivial entre les associations participantes invitées de la commune a connu un beau succès et servi la propagande de la boule lyonnaise.

Huit équipes ont participé le samedi après-midi 6 mars à ce challenge : l'Unrpa, l'ESSSV Foot Vétérans, Le Comité des Fêtes, Amicale Laïque Cyclo, la Boule Sportive et la municipalité, équipe emmenée par Jacques ALLOUA, complétée par trois dames du conseil municipal.

Disputé en 2 parties qualitatives, demi-qualificatives, demi-finales et finales. Les demi-finales ont vu les victoires de l'UNRPA - Comité des Fêtes : 11-4, Boule Sportive A - Boule Sportive B : 11-1

La finale très disputée en 1 h 10 a été remportée par la boule sportive A (FORIEL G, BROUTIER R, PIZETTE D, GAILLARD R) contre UNRPA (VERCASSON C, BOMBRUN E, FAURE D, BOUCHET E).

Beau tournoi amical à reconduire permettant aux associations locales de mieux se connaître. Le prochain concours sera celui des sociétaires, fixé fin avril.

Sarras Randonnées

Marche handicap 2009

«Sarras randonnées» organise la ***16ème marche de la Syrah le dimanche 25 avril 2010.***

Trois nouveaux parcours de 9, 18 et 25 kilomètres sont proposés par les sentiers et chemins menant vers les lieux-dits de Chalavouze, Bellevue, Champialet, Cormes, Revirand…

Bien que le repas soit tiré du sac, deux points de ravitaillement aideront à la convivialité pour une journée de plein air, de détente, voire sportive pour certains. La participation est fixée à 6 euros (gratuite pour les moins de 14 ans) et l'arrivée passant par le caveau de Sarras vous réservera son traditionnel souvenir.

D'ores et déjà, bonne promenade à tous !

Comité des Fêtes

Après le succès du fougot le 16 février, le comité des fêtes prépare et vous annonce ses prochaines manifestations :

**** le mercredi 16 juin : passage de l'Ardèche Verte (voir article ci-dessous)***

**** le samedi 19 juin : Fête de la musique***

Les animations commenceront à partir de 18 h 30 place de la Fontaine et se continueront jusque tard dans la soirée...

Cette année, nous accueillerons la Chorale Croq'Notes et plusieurs autres groupes ou fanfares.

Nouveauté 2010 : l'assiette ardéchoise pour un repas convivial !

Un appel est lancé aux groupes qui souhaitent participer : merci de se faire connaître en mairie ou par mail : cdf.sarras@yahoo.fr

NOM du Groupe : ……
Ville : …….
Contact (tél ou mail) : ……..
Site web : ……..
Style de musique : ……

**** le mardi 13 juillet : Bal et feu d'artifice***

Le traditionnel feu d'artifice sera animé cette année par l'orchestre «Filiation» de Roussillon.

**** le dimanche 12 septembre : Inter-quartiers***

Cette nouvelle animation se prépare et la date a été fixée. Les animations sont en cours de préparation.ous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres un bulletin d'inscription qui expliquera mieux le déroulement de cette manifestation et qui servira également de bulletin d'inscription à nous renvoyer. Surveillez votre boîte !

Belle réussite du fougot.

L'Ardéchoise 2010 : l'Ardèche verte

Après le succès rencontré en 2009, l'édition 2010 de l'Ardéchoise pérennise le parcours de l'Ardèche verte. Cette boucle permet aux nombreux cyclotouristes de visiter la Drôme et d'affronter les rudes cols des montagnes du Nord Ardèche. Le mercredi 16 juin, ce seront environ 500 cyclos qui descendront la vallée de l'Ay depuis Ardoix, pour traverser notre village et rejoindre St-Vallier.

Attendus entre 8 h et 10 h, le comité des fêtes de Sarras se mobilisera pour leur réserver un accueil chaleureux, à l'image du ravitaillement festif et bien garni proposé l'année dernière.

Nous encourageons vivement la population à s'associer à cet évènement par une opération de décoration aux couleurs de l'Ardéchoise (jaune et violet).

Nous vous demanderons également d'être vigilants sur les routes ou dans les rues du village le matin même.

L'Ardéchoise étant une superbe vitrine pour les villages qu'elle traverse, dont Sarras, nous saluerons son passage avec enthousiasme.

Le vélo, ça creuse !

Des nouvelles de l'école du Vieux Château

Fête de la Saint Joseph Le 19 mars 2010

Cette journée s'est articulée en deux temps :

Un temps de réflexion autour de l'histoire de la congrégation des sœurs de Saint Joseph et sur les valeurs qu'elles souhaitent véhiculer.

Dans chaque classe les maîtresses ont raconté en s'aidant d'une BD, l'histoire de cette congrégation des sœurs de Saint Joseph. Puis les enfants ont observé une statue de Saint Joseph... en essayant de trouver la signification des gestes de Joseph.

Temps ludique et festif :

Les élèves de CM ont préparé des jeux «type kermesse» et tous les élèves de l'école par binôme (un grand avec un petit) ont pu passer aux différents stands : jeu du tir à la corde, du sumo, parcours avec des échasses ou en se dirigeant grâce à un miroir, parcours en «tenant des crêpes», enroule fil, casse boîtes, lancer de pailles, jeux de mémory, trouver le nom d'un objet seulement en le touchant, jeux des pinces à linge, construire une pyramide des cubes.

INITIATION AU TENNIS à l'école du Vieux Château

Durant toute cette période scolaire, la classe de cycle 3 de l'école du vieux château s'est initiée au tennis grâce à du matériel prêté par l'U.G.S.E.L. (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre). Les progrès ont été notables dès les premières séances et les enfants ont particulièrement apprécié cette initiation au tennis.

Ce vendredi 12 février 2010, M. Jean Remi SELLE du Comité de Tennis Drôme Ardèche est venu clôturer leur séquence d'apprentissage en leur proposant divers ateliers. Il a profité de cette séance pour donner de nombreux conseils.

Dans un deuxième temps la classe de cycle 2, a pu elle aussi participer à des ateliers. Pour cette classe c'était la première séance d'apprentissage. Les enfants reprendront cette initiation au tennis après les vacances de février.

Célébration de la Semaine Sainte :

Ce vendredi 2 avril, tous les enfants de l'école se sont rassemblés à l'Eglise de Sarras pour célébrer les temps forts de la Semaine Sainte.

Le père Gamonnet a animé cette célébration et a permis à tous les élèves de revivre les principaux moments de la semaine sainte : les Rameaux, le Jeudi Saint, le Vendredi Saint, le Samedi Saint et Pâques.

Opération «Bol de riz» (vendredi Saint) :

Ce vendredi 2 avril 2010, une trentaine de personnes (élèves, parents, grands parents..) ont partagé ensemble le repas du Vendredi Saint à la cantine de l'école. Au menu, riz chaud et un fruit.

Les fonds récoltés (environ 200 euros) ont été reversés au Secours Catholique afin d'aider les personnes touchées par le tremblement de terre à Haïti.

Par cette action, nous avons souhaité sensibiliser les élèves à la notion de partage et d'entraide envers des personnes de cette région du monde.

La veille (le jeudi 1 avril), deux bénévoles du Secours Catholique de Saint Jean de Muzols sont venus présenter dans les classes de cycle 2 et 3 Haïti. Un diaporama leur à présenter les actions menées dans ce pays par le Secours Catholique et les besoins à la suite de cette catastrophe. Les enfants ont pu ainsi bien comprendre à quoi servira l'argent récolté.

A petits pas

*Savez-vous que la distance **entre la Mairie et la Poste** n'est que de **186 mètres ?** Qu'il nous faut parcourir **173 mètres** pour nous rendre de la **Poste ou l'église à la place des Vignes ?** Soit un peu plus que des derniers emplacements de parking de la place de la **Fontaine, 111 mètres de l'église à l'arc voûté** près de la Cure.*

*Si nous nous garons sur le parking du **cimetière,** nous devrons parcourir **260 mètres** pour nous rendre à **l'église,** mais notre parcours ne sera que de **174 mètres** si nous laissons notre voiture place **Jean Moulin** (en empruntant le passage piéton).*

*Pour nous rendre au nouveau parking de **l'école,** ce sera un peu plus long : **507 mètres** à partir de la Poste. Mais nous profiterons de **50 nouvelles places** toutes neuves !*

*Avec environ **250 places** de parking dans le **village** à **moins de 250 mètres du centre ville,** nous ne sommes pas trop mal lotis ; il suffirait d'accepter de faire quelques pas pour trouver à garer correctement son véhicule. Les **places Jean Moulin et Bochirol** nous offrent presque **100 places,** alors pourquoi vouloir à tout prix se garer place de la Fontaine et du 6ème Spahis (42 places) le jour d'un enterrement par exemple ? Entasser ses véhicules les jours d'entraînement ou de matchs sur les 34 places du parking du stade (pitié pour les voisins, ils ne peuvent pas sortir de chez eux..) ?*

***Nos Parkings** (Liste non exhaustive)*	
Place Bochirol	*24 places*
Place Jean Moulin	*70 places*
Place du 6ème Spahis	*10 places*
Place de la Fontaine	*32 places*
Place du Pêcher	*20 places*
Place des Vignes	*23 places*
René Cassin	*10 places*
Stade	*34 places*
Cimetière	*19 places*
Complexe Sportif / Ecoles Publiques	*50 places*
Passage de l'Allée & Avenue de la Gare	*8 places*
TOTAL	*300 places*

Certes nous pouvons toujours profiter des 50 places du complexe sportif et de l'école mais pourquoi ne pas offrir à nos enfants ces moments inconnus d'eux, une sortie d'école d'antan à petits pas en rentrant chez soi un soir de Printemps... ?

Et, cerise sur le gâteau, ces quelques mètres à pied nous permettraient de retrouver un moment de convivialité en croisant nos co-citoyens et muscleraient notre cœur !

Collecte Haïti

la collecte pour les sinistrés d'Haïti a permis de récolter la somme de 550 euros, reversés par la Croix Rouge et l'Unicef.

Quelques nouvelles de notre doyen !

104 ans : «Je n'y crois pas, ce n'est pas vrai»

Voilà les phrases entendues et répétées ce vendredi après midi 26 mars lors de notre visite à Monsieur NIVON, le doyen de notre commune et du canton de St Jean de Bournay. Il n'a pas manqué de nous rappeler ses souvenirs de boulistes, «footeux» et d'ancien 1er adjoint de son village de Sarras. Nous le remercions ainsi que sa fille de nous accueillir chaque année dans son foyer logement à châtonnay et à l'année prochaine...

Sans oublier notre doyenne 102 ans Mme DURANTON Mélina.

Site

Les internautes avertis auront remarqué que le site internet de Sarras est indisponible depuis environ 1 mois pour souci d'hébergeur.

Avec le printemps, le site refleurira sous une nouvelle présentation mais toujours à la même adresse : mairiedesarras.fr

La réouverture est prévue fin avril. Merci de votre compréhension et à bientôt sur le nouveau site…